



## REUNION CARAR

### Le mardi 7 février, à 19 heures, à CHAPONNAY

#### Présents :

- ✓ **Comité Auvergne** : non représenté
- ✓ **Comité des Alpes** : Yves CHENAL – Patrick CRAIGHERO - Jean Pierre FALCONNAT – Paul MURGIER - Yvette PERROT
- ✓ **Comité Drôme Ardèche** : Patrick CARRE – Fabienne ESCOFFIER - Gabriel FABREGOULE - Pierre MALINVERNI – Jean Marc PATOUILLARD - Firmin PEREZ
- ✓ **Comité du Lyonnais** : Gérard BUATHIER – Patrick COSTA – Daniel FALQUE - Olivier FOURNIER - Jean Claude GROS – Eric MERAND
- ✓ **Invités** : Roland GENET – Simon AUBERT - Jérôme GARDON
- ✓ **Responsable CHIR** : Daniel FLECHE

#### Excusé :

- ✓ **Comité des Alpes** : Pierre GRANGE

Le Président Roland GENET ouvre la séance à 19h25 avec un retard pris lors de la réunion précédente à 17 heures, avec les représentants de la DRJSCS.

Thèmes	Observations – décisions – actions à mener
<p>1) <b>Approbation du compte rendu de la réunion du 06/12/2016</b></p> <p>Le compte rendu de la dernière réunion de la CARAR du 6 décembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.</p>	
<p>2) <b>Projets CARAR et évolution régionale</b></p> <p>- Rappel de la position du Président du Comité d'Auvergne qui ne voit plus l'intérêt de participer aux réunions de la CARAR. Le Comité d'Auvergne attend les propositions fédérales avant de prendre toute décision.</p>	<p>- Compte tenu de l'environnement fédéral, il a été conclu l'impossibilité de conduire des chantiers communs.</p> <p>- La gestion des affaires courantes</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est précisé que Marc VAURE, Président du Comité d'Auvergne a intégré le Haut Conseil des Territoires à la FFR chargé de la mise en œuvre de la réforme territoriale.</li> <li>- Il est rappelé que les Statuts de la CARAR ont été déposés en Préfecture.</li> <li>- Une visioconférence a été organisée le 19 janvier avec les Présidents des Comités Territoriaux de la CARAR pour faire le point de la situation actuelle.</li> </ul>	<p>(CHIR, Cohésion Sociale, Féminines, M14 ans...) sera assurée. Il n'y aura pas de restructuration des Commissions, (hors modification des nouveaux membres du Comité Directeur validés).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des dossiers importants sont à finaliser avec les institutionnels (Région, DRDJ)</li> </ul>
<p><b>3) Comité Directeur CARAR</b></p> <p>Des modifications pour la désignation des membres du Comité Directeur sont validées.</p> <p>Comité du Lyonnais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P. COSTA</li> <li>- JC. GROS</li> <li>- D. FALQUE (nouveau membre)</li> <li>- E. MERAND (nouveau membre)</li> <li>- O. FOURNIER</li> <li>- Président : G. BUATHIER</li> </ul> <p>Responsable CHIR : D. FLECHE</p> <p>Comité des Alpes et Comité Drôme Ardèche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de modification</li> </ul> <p>Comité d'Auvergne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'information</li> </ul>	
<p><b>4) Dysfonctionnements dans le relevé des courriers au siège</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Divers documents envoyés par la Région Rhône Alpes n'ont pas été traités car non-relevés par le Président de la CARAR au siège du Comité du Lyonnais.</li> <li>- Les retards pris dans le traitement de ces dossiers ont pu être rattrapés dans l'urgence.</li> <li>- Michel CROS a porté directement le dossier de subvention auprès de la Région Rhône Alpes. Il reste à régulariser les factures manquantes pour percevoir cette subvention de 43 000€.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque Comité Territorial doit transmettre les factures correspondantes au Trésorier de la CARAR.</li> </ul>

<p><b>5) Organisation du Bureau de la CARAR</b></p> <p>Une seule modification est validée par le Comité Directeur.</p> <p>Le Président Roland GENET ne pouvant plus assurer la présidence, compte tenu des Statuts adoptés le 31 mars 2016 (vacance d'un poste d'administrateur), Jean Claude GROS est élu à l'unanimité pour assurer cette fonction jusqu'à l'Assemblée Générale du 13/03/17.</p> <p>Composition du Bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président : Jean Claude GROS</li> <li>- Vice Président : réservé à un élu du Comité d'Auvergne</li> <li>- Secrétaire Général : Yves CHENAL</li> <li>- Trésorier Général : Simon AUBERT</li> </ul>	
<p><b>6) Vie statutaire</b></p> <p><u>Rappel</u> : changement statutaire avec intégration du Comité d'Auvergne validée par les Statuts du 31/03/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de possibilité d'avancement sur l'évolution vers une Ligue Auvergne Rhône Alpes tant qu'il y a carence de représentation du Comité d'Auvergne</li> </ul>	<p>En conséquence, il est décidé de convoquer par courrier recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblée Générale Ordinaire</li> <li>- Assemblée Générale Financière</li> <li>- Assemblée Générale Elective</li> <li>- Date prévue : le 14 mars 2017 à 19 h 00 à Chaponnay</li> </ul>
<p><b>7) Point financier</b></p> <p>S. AUBERT fait le point financier à ce jour.</p> <p>Le tableau récapitulatif est annexé à ce compte rendu</p>	
<p><b>8) Préparation de l'Assemblée Générale</b></p> <p>Chaque Commission devra établir pour l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 14 mars 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan des actions menées</li> <li>- Les propositions d'actions</li> <li>-</li> </ul>	

<p><b>9) CHIR (D. FLECHE)</b></p> <p>D. FLECHE remet un dossier complet à chaque Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- point sur les classements par poule Honneur et Réserves Honneur</li> <li>- le problème des dates de report est évoqué</li> <li>- la journée du 26 mars devient une autre date de repli, en décalant les ½ finales au 9 et 16 avril.</li> <li>- au 31 janvier on dénombre 99 cartons rouges</li> </ul>	<p><u>Décisions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de match le 12 mars</li> <li>- La journée R9 est reportée du 26 mars au 2 avril</li> </ul>
<p><b>10) Haut Niveau (J. GARDON)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inquiétude des C.T.S sur le devenir des cadres Techniques dans le cadre de la réforme territoriale.</li> <li>- Besoin de la présence d'un Elu CARAR pour travailler avec l'Equipe technique Régionale dans ce contexte d'incertitude liée à la réforme.</li> <li>- Rappel des encadrements sur les diverses équipes nationales avec une bonne représentation Rhône Alpes notamment en M18 ans.</li> <li>- Questions de F. ESCOFFIER : Organisation de la pratique féminine sur le Haut Niveau Remplacement de F. POURCEL Impossibilité de Répartition de ces missions sur les autres Cadres Techniques.</li> </ul>	<p>Pierre GRANGE est désigné pour assurer le travail de coordination auprès de l'E.T.R.</p> <p>Trois dirigeants sont désignés pour suivre le Haut Niveau avec l'ETR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Drôme Ardèche : A. CORRARO</li> <li>- Alpes : P. GRANGE</li> <li>- Lyonnais : S. GADILHE</li> </ul>
<p><b>11) M14 ans (O. FOURNIER)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Correctif budget M14 ans 2016 : les dépenses intègrent aussi les M15 ans.</li> <li>- Challenge Fédéral M14 ans : Difficultés sur les 2 dates de janvier / météo. Repli du 21 janvier inutilisable. Proposition de garder la 1<sup>ère</sup> date de la phase 3 prévue en secteur sur la région.</li> <li>- CN EDR : Réunion le jeudi 2 février à Marcoussis. Très courte réunion pour s'assurer du fonctionnement du challenge fédéral M14. Critiques de la nouvelle commission sur le calendrier, le manque de jeu a 7 et les dates féminines. Participation plus active de la DTN.</li> </ul>	

<p>- ORC : La finale régionale féminine aura lieu en même temps que la finale garçons du Lyonnais le 19 mars à Arnas.</p> <p>Tous les participants seront invités au match France – Pays de Galles M18 ans.</p>	
<p><b>12) Féminines (F. ESCOFFIER)</b></p> <p>F. ESCOFFIER évoque les axes de travail et les difficultés rencontrées. Il faut maintenir la dynamique de la pratique féminine au sein de la CRAR dans l'intérêt des joueuses malgré le départ de F. POURCEL.</p> <p><b><u>FM15 ans</u></b></p> <p><u>Challenge fédéral :</u></p> <p>journée 4 en Drôme Ardèche : malgré des conditions climatiques difficiles, sur les 175 filles attendues, 153 filles étaient présentes réparties comme suit sur 3 niveaux de jeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>=&gt; 48 filles pour le Lyonnais (1 débutante, 2 débrouillées, 2 confirmées)</li> <li>=&gt; 36 filles pour la Drôme (2 débutantes, 1 débrouillée, 1 confirmée)</li> <li>=&gt; 30 filles pour l'Isère Sud (2 débrouillées, 1 confirmée)</li> <li>=&gt; 15 filles pour l'Auvergne (1 débrouillée, 1 confirmée)</li> <li>=&gt; 13 filles pour la Savoie (1 débutante, 1 débrouillée)</li> <li>=&gt; 11 filles pour l'Ardèche (1 débutante)</li> </ul> <p>journée 5 initialement prévue au calendrier fédéral le 18 mars 2017 sera reportée au dimanche 19 mars (en même temps que l'ORC filles), le CT du Lyonnais prendra en charge l'assurance de masse à la journée. A l'issue du tournoi les délégations pourront assister au match France M-20 contre le Pays de Galles.</p> <p><u>Orange Rugby Challenge</u> : prévu le 19 mars à Arnas en même temps que celui des garçons du Comité du Lyonnais. Les comités départementaux (Ain, Ardèche, Drôme, Haute Savoie, Isère nord, Isère sud, Loire, Rhône, Savoie), pourront présenter jusqu'à 2 équipes maximum.</p> <p><b><u>FM18 ans</u></b></p> <p>Sélection N3 Sud-Est :</p> <p>journée 1 de compétition le 8 janvier à Dijon contre la Sélection Grand Nord Est. Il a fallu faire avec une météo capricieuse et un temps très</p>	<p>- F. ESCOFFIER sensibilise et attire l'attention sur la filière haut niveau dans</p>

<p>froid. A la fin du temps règlementaire le score est de 7 à 7. C'est la terrible séance de tirs au but qui a départagé les 2 équipes, la Sélection remporte les 1/4 de finale 13 à 10. A noter la présence de 8 rhônalpines (5 AL, 2 DA, 1 LY), 3 joueuses de la CAZ, 1 de Provence et 10 d'Auvergne.</p> <p>journee 2 de compétition le 5 février à Chalon sur Saône contre la Sélection Francilienne. Les joueuses ont réalisé un match de bon niveau, avec beaucoup de suspense (égalité parfaite avec 21 points à la 52ème). Les filles du Sud-Est s'inclinent dans les dernières minutes 21 à 26. A noter la présence de 9 rhônalpines (6 AL, 2 DA, 1 LY), 1 joueuse de la CAZ, 2 de Provence et 10 d'Auvergne.</p>	<p>les 3 comités territoriaux, il faut impérativement mettre en place des actions, pour maintenir la dynamique chez les joueuses et leur permettre d'être présentes dans les Sélections de secteurs ou de zones. Il faut préparer les FM18 aux détections F-20, et les FM18 aux détections FM18 au travers de stages.</p>
<p><b>13) Questions diverses</b></p> <p>Point sur la réunion du 7 février 2017 à 17h avec les représentants de la DRJSCS.</p>	

Prochaine réunion le 14 mars à Chaponnay.

- Assemblée Générale Ordinaire
- Assemblée Générale Financière
- Assemblée Générale Elective

**Le Secrétaire de Séance,**

**Patrick CARRE**